



SAINT-ALBAN
UNE HARMONIE À EXPLORER

L'Albanois

Février 2026

L'ensemble des élus et élus municipaux mettent tout en œuvre pour faire progresser les projets mobilisateurs et stratégiques qui visent le bien-être et le développement de l'ensemble de la communauté de Saint-Alban. Pour y parvenir, il est essentiel de dépasser les partis pris et les intérêts personnels, comme le prévoit le code de déontologie des élus et des membres de l'administration municipale, et de s'appuyer sur l'expertise des autorités compétentes — notamment la MRC, la Fédération québécoise des municipalités et diverses instances gouvernementales. Cela nous permet d'analyser rigoureusement les enjeux, les impacts et les perspectives de chacun des projets, qu'ils soient favorables ou défavorables, afin de prendre des décisions responsables pour l'ensemble de la population.

À titre d'exemple, la majorité des membres du conseil municipal ont rencontré le comité de l'Avenir de l'église de Saint-Alban afin de prendre connaissance des analyses réalisées, des orientations possibles et des démarches entreprises pour trouver une vocation durable à cet édifice centenaire au cœur de notre village. Comme vous le savez, le diocèse a mandaté la Fabrique Sacré-Cœur-de-Jésus pour disposer de l'église désacralisée de Saint-Alban. Le 16 janvier, le maire et le maire suppléant ont rencontré Mgr Gilles Lemay, le président de la Fabrique ainsi que les représentants municipaux de Saint-Gilbert, Saint-Thuribe et Saint-Ubalde, qui font face aux mêmes défis concernant leurs églises respectives.

La Fabrique souhaite sonder l'intérêt de chaque municipalité pour un projet communautaire permettant un transfert rapide des bâtiments. En l'absence d'un tel intérêt, les églises seraient mises en vente, à l'exception de celle de Saint-Ubalde déjà reprise par la municipalité. Nous avons obtenu un délai jusqu'en juin 2026 afin d'analyser de manière approfondie les options possibles et les coûts associés avant de prendre une décision éclairée. Ce travail d'analyse est d'autant plus important que le programme provincial de subvention pour la conversion d'édifices religieux est maintenant terminé, rendant l'évaluation de l'autofinancement essentielle pour assurer la pérennité d'un éventuel projet.

Concernant la mise en vente de la Maison des Aînés de Saint-Alban, détenue par l'organisme à but non lucratif du même nom sous la supervision de la Société d'habitation du Québec (SHQ), votre conseil municipal a rencontré des représentants du conseil d'administration afin de mieux comprendre leurs intentions. Des discussions ont également eu lieu avec les responsables de la SHQ pour clarifier les prochaines étapes de mise en vente ainsi que les possibilités liées au transfert éventuel de l'édifice adjacent comprenant quatre logements (ACL-LAQ-AR). Selon les informations reçues, un projet communautaire structurant porté par la municipalité serait privilégié lors du processus de décision relatif à la cession du bâtiment. Ce dossier fait présentement l'objet d'analyses serrées compte tenu de son importance stratégique pour notre collectivité.



Prochaine réunion du conseil :

9 mars 2026 à 19 h 30

Comme vous pouvez le constater, plusieurs projets mobilisateurs et stratégiques sont actuellement en réflexion, en plus de dossiers d'infrastructures majeurs tels que la mise à niveau de la station d'épuration, la vigie du réseau d'aqueduc et l'entretien du réseau routier. Chacun de ces projets contribue au développement durable de Saint-Alban et exige un travail d'équipe constant au sein de l'administration municipale.

Enfin, je tiens à remercier chaleureusement toutes les personnes qui participent au succès des activités festives hivernales de Saint-Alban. Ces événements soulignent la vitalité de notre communauté, la créativité de l'équipe des loisirs et l'importance de l'engagement collectif qui nous unit, particulièrement en cette saison où les activités extérieures nourrissent notre sentiment d'appartenance.

Au nom des membres du conseil municipal, de l'équipe de direction et de l'ensemble des employés de la municipalité de Saint-Alban, je vous remercie pour votre soutien, votre collaboration et votre participation active aux différents forums et initiatives qui nous permettent de bâtir, ensemble, un avenir meilleur pour notre communauté.

Raymond Morissette, Ph. D., CPA
Maire de Saint-Alban

Pour joindre votre Municipalité :

Raymond Morissette, maire	maire@st-alban.qc.ca 418-609-5088	Stéphanie Coallier, Coordonnatrice des loisirs & de la vie Communautaire	418 998-5973 Loisirs@st-alban.qc.ca
Bureau municipal	418 268-8026 info@st-alban.qc.ca		
Centre communautaire	418 268-3557	École du Goéland	418 268-3332
Bibliothèque	418 268-3557	Parc naturel régional de Portneuf	418 268-6681 info@parcportneuf.com

Horaire du bureau municipal : Lundi au jeudi : 8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30 Vendredi : 8 h 30 à 12 h

Résumé de la dernière séance du conseil :

Demande d'aide financière – Golf des pins - publicité trou 10

Le conseil municipal de Saint-Alban octroie une aide financière de cinq cents dollars (500 \$) au Golf des Pins pour un espace publicitaire au trou no 10.

Programme pompiers - Besoins en formation pour 2026-2027

Le Conseil présente une demande d'aide financière pour la formation de ces pompiers dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel au ministère de la Sécurité publique et de transmettre cette demande à la MRC de Portneuf.

Regroupement intermunicipal pour l'achat en l'implantation du logiciel ICO-INCENDIE-WEB

La directrice générale et le chef du Service de sécurité incendie sont autorisés à poursuivre les démarches nécessaires à l'implantation du logiciel ICO-Incendie-Web, conformément à la soumission reçue de la compagnie ICO Technologie, dont la portion de la Municipalité de Saint-Alban sera d'un maximum de 10 000 \$.

Appui au Réseau BIBLIO du Québec dans sa demande de maintien du tarif réduit pour l'envoi de livres de bibliothèque

La Municipalité de Saint-Alban appuie fermement la démarche du Réseau BIBLIO du Québec visant à préserver le tarif réduit pour l'envoi de livres de bibliothèque.

Motion pour la liberté intellectuelle en bibliothèque publique

La Municipalité Saint-Alban reconnaît officiellement les bibliothèques publiques comme des lieux reflétant la diversité des points de vue, l'expertise du personnel des bibliothèques publiques pour gérer la sélection et la diffusion des collections et la nécessité de soutenir et d'appuyer le personnel des bibliothèques publiques dans le choix des œuvres composant leurs collections et de ne pas céder à la pression de censure et de demandes de retrait qui pourraient cibler ces institutions.

Inscription de Mme Stéphane Coallier-Brisson au forum québécois du loisirs

La Municipalité de Saint-Alban autorise l'inscription de Madame Stéphanie Coallier-Brisson au Forum québécois du loisir 2026 les 17 et 18 mars prochains.

Inscription de Mme Mélodie Couture-Montmeny au congrès de l'Association des directeurs municipaux du Québec

La Municipalité de Saint-Alban autorise l'inscription de Madame Mélodie Couture-Montmeny au congrès de l'Association des directeurs municipaux du Québec les 17, 18 et 19 juin prochains.

Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2024 à 2028 - Envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) de la programmation de travaux n°2

La Municipalité de Saint-Alban s'engage à déposer annuellement une mise à jour de sa programmation de travaux durant la période du 1er octobre au 15 février inclusivement.

Modification de la résolution 2025-05-92 – Affectation budgétaire de la réfection de la toiture de l'aqueduc du village

La résolution 2025-05-92 est modifiée afin de retirer la réfection de la toiture de l'aqueduc du village de la programmation TECQ 2024-2028.

Adoption du Règlement URB-05.20 modifiant le Règlement de zonage créant une nouvelle zone – Rue Sauveur-Patry

Le Conseil adopte le règlement numéro URB-05.20 modifiant le Règlement de zonage créant une nouvelle zone. Le règlement est disponible sur le site internet de la Municipalité.

Adoption du Règlement URB-01.07 modifiant le plan d'urbanisme afin de modifier la carte des grandes affectations – Rue Sauveur-Patry

Le Conseil adopte le règlement numéro URB-01.07 modifiant le plan d'urbanisme afin de modifier la carte des grandes affectations. Le règlement est disponible sur le site internet de la Municipalité.

Autorisation de signature – Entente de financement visant la réalisation de travaux de stabilisation de talus contre les glissements de terrain sur la rive de la Rivière Sainte-Anne

Le conseil municipal de Saint-Alban autorise le maire, Monsieur Raymond Morissette, et la greffière, Madame Mélodie Couture-Montmeny à signer pour et au nom de la Municipalité l'entente de financement avec le ministre de la Sécurité publique visant la réalisation de travaux de stabilisation de talus de façon à réduire le risque de glissements de terrain sur la rive de la rivière Sainte-Anne.

Demande au ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD) – Installation d'une lumière à l'intersection de la route Philomène-Thibodeau et du rang de l'Église sud

Le conseil municipal de Saint-Alban demande au ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD) de procéder à l'installation d'un feu de circulation (feu tricolore) à l'intersection de la route Philomène-Thibodeau et du rang de l'Église Sud.

AVIS PUBLIC – DEMANDE DE DEROGATION MINEURE 2026.01

AVIS est par les présentes donné qu'une demande de dérogation mineure a été déposée auprès de la Municipalité de Saint-Alban concernant l'immeuble situé au 254, rue Principale, Saint-Alban.

NATURE DE LA DEMANDE : Demandeurs : 15523257 CANADA INC.
Propriété visée : 254, rue Principale, Saint-Alban, Québec G0A 3B0
Lot(s) : 4 616 004 et 4 616 007
Zone : M-3 (zone Rc-4 projetée)

Description du projet : Le projet concerne la construction de deux résidences multifamiliales comprenant certains éléments qui dérogent aux dispositions du règlement de lotissement et du règlement de zonage de la Municipalité de St-Alban.

Dérogations demandées :

- Permettre le lotissement de deux lots ayant des profondeurs respectives de 25.12 m et 24.69 m, au lieu de la profondeur minimale de 30 mètres, contrevenant ainsi à l'article 4.2.1 du règlement de lotissement # URB-04.
- Permettre l'implantation d'une résidence multifamiliale à une distance minimale de 5,55 mètres de la ligne de lot arrière, au lieu de 6 mètres, contrevenant ainsi à l'article 6.2.1 du règlement de zonage # URB-05.
- Permettre la construction d'espaces de rangement attenants aux résidences multifamiliales, situés des distances minimales de 3,35 m et 3,70 m de la ligne de lot arrière, au lieu de 6 mètres, contrevenant ainsi à l'article 7.2.2 (par. 4) du règlement de zonage # URB-05.
- Permettre la construction d'escaliers extérieurs donnant accès au deuxième étage dans la cour avant, contrevenant ainsi à l'article 10.2.2 du règlement de zonage # URB-05.

CONSULTATION DES DOCUMENTS

Le dossier complet de cette demande peut être consulté au bureau de votre municipalité situé au 241, rue Principale, aux heures régulières de bureau, soit du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 30 ainsi que le vendredi de 8 h 30 à 12 h 00.

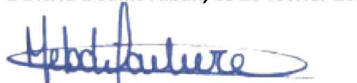
PÉRIODE DE CONSULTATION ET COMMENTAIRES

Toute personne intéressée peut prendre connaissance de cette demande et faire ses représentations par écrit à la Municipalité, et ce, jusqu'au 9 mars 2026, à 16 h 30. Les commentaires peuvent être transmis aux coordonnées figurant au bas du présent avis.

DÉCISION DU CONSEIL

Le conseil municipal statuera sur la demande de dérogation mineure au sens des articles 145.1 à 145.8 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, lors de l'assemblée ordinaire qui se tiendra le 9 mars 2026 à 19 h 30 au lieu ordinaire des délibérations sis au 179, rue Principale à Saint-Alban. La décision sera également disponible pour consultation au bureau municipal.

DONNÉ à Saint-Alban, ce 16 février 2026.



Mélodie Couture-Montmeny,
Directrice générale et greffière-trésorière



AVIS IMPORTANT

Fin de l'acceptation des cendres froides dans le bac brun



Fin de l'acceptation des cendres froides dans le bac de compost

POURQUOI CE CHANGEMENT ?

Les cendres peuvent contenir des contaminants préoccupants tel que des **clous, vis et autres débris métalliques, des métaux lourds et des dioxines et furannes**, qui vont se retrouver par la suite dans le compost.

Ces éléments proviennent souvent de bois de construction ou d'autres matières (des plastiques par exemple).

LES CENDRES : PEU BÉNÉFIQUES POUR LE COMPOST

- Les **cendres ne contiennent pas ou très peu de matière organique**.
- Le **pH élevé** de ces dernières peut déséquilibrer le processus de compostage
- Leur apport nutritif au compost est **limité**.

QUE FAIRE DE VOS CENDRES FROIDES?

1. Laissez-les refroidir complètement.
2. Déposez-les dans votre **bac de déchets réguliers** (ordures).



salon **PORTNEUF** contact emploi

Inscrivez votre
entreprise dès
maintenant



**Salon
en présentiel:**

Jeudi 19 mars 2026
de 14 h à 20 h

Centre multifonctionnel
Rolland-Dion
Saint-Raymond



Salon virtuel:

16 au 20 mars 2026

contactemploiportneuf.com

DÉCLARATION FISCALE

*Un service gratuit (contribution
volontaire) offert par Le Halo
Entraide communautaire*

Seuils de revenus maximaux suggérés:

- | | |
|---|-----------|
| <input checked="" type="checkbox"/> Une personne seule | 40 000 \$ |
| <input checked="" type="checkbox"/> Un couple * | 55 000 \$ |
| <input checked="" type="checkbox"/> Un adulte avec une
personne à charge * | 55 000 \$ |

Halo 
ENTRAIDE COMMUNAUTAIRE

*ajouter 5 000 \$ au seuil de revenu
maximal pour chaque personne à charge
supplémentaire

**VOUS DEVEZ PRENDRE
RENDEZ-VOUS DANS LA
SEMAINE DU 23 FÉVRIER**

**LES RENCONTRES
DÉBUTERONT DANS LA
PREMIÈRE SEMAINE
DE MARS**

418 285-2935/4



RELÂCHE

2 mars

On fait des vagues
9h00 à 11h00



Viens profiter d'un
bain libre pour
patauger en famille!

Centre aquatique
Donnacona

4 mars

Glissade sur tube
10h à 14h30



Viens faire de la
glissade sur tube.
Apporte ton lunch!
Dessert et breuvage offerts.

Centre Nature
Saint-Basile

5 mars

La journée parfaite
10h à 14h30



On joue dehors, on entre
manger et on s'étend
devant un bon film avec
une doudou.
Apporte ton lunch!
Soupe et collation offertes

Relais de la
Pointe-aux-Écureuils
Donnacona

La semaine de relâche arrive à grand pas! Vous avez jusqu'au **28 février**
pour vous inscrire.

Attention, les places sont limitées, premier arrivé, premier servi!



Carrefour
les Ramilles



Danse
enon oitras

FÊTE WESTERN

Vendredi 6 mars, 11h00 à 14h00
Parc familiale des Berges, Donnacona



ON RECRUTE



Plusieurs postes à combler pour la saison 2026 :

Préposé à l'accueil
(Secteur St-Alban/Secteur Carillon)
Guide-interprète en spéléologie

Nouveau volet au Parc, les
radeaux pneumatiques :

Manoeuvre

Guide-interprète pour Aventure-Nature

Conducteur d'autobus

Préposé à l'entretien

Consultez les offres d'emploi détaillées ici :
www.parcportneuf.com/emploi



Club FADQQ Saint-Alban



De la Gaieté St-Alban

Activités

VIE-ACTIVE
Lundi
13h30



Retour
à la
formule
gagnante!

*Suivez notre page Facebook.

LES CARTES & JEUX DE SOCIÉTÉ
Mercredi
13h00



DÉJEUNER CAUSERIE

27 février 9h00

CCFM

Contribution volontaire

Réservation auprès de Raymonde avant
le 25 février



Prochain: 27 mars

BINGO

7 mars 13h00

CCFM

15\$



CABANE À SUCRE

19 mars

MIDI

À la cabane à Boisvert,

35.00\$/personne

Inscription avant le 19 février auprès de
Raymonde



Pièce de théâtre à Pont-Rouge QUI EST-CE?

Fin de semaine du 21 mai

25% de rabais sur le billet

Dernière semaine pour réserver

Contactez Raymonde.

25\$ prix régulier.

22\$ avec le rabais



Intéressés par un cours de tablette ou de cellulaire?

Gratuit!

Donnez votre nom à votre présidente et elle
communiquera avec vous pour plus de détails



Biblio-Chut ! Votre bibliothèque !

179, rue Principale 418.268.3557

Facebook : **Bibliothèque Biblio-Chut de Saint-Alban**

Site WEB du Réseau Biblio CNCA : reseaubibliocnca.qc.ca

Heures d'ouverture

Lundis	13 h 00 – 15 h 00	Mercredis	15 h 00 – 18 h 00
Mardis	18 h 30 – 20 h 00	Vendredis	13 h 30 – 17 h 30

Yolande Naud

ARTISTE-PEINTRE DE SAINT-ALBAN

NOUS PRÉSENTE SON EXPOSITION

“AU-DELÀ DES MOTS”

DU 1 MARS AU 29 MAI 2026

À vous de découvrir les toiles de Yolande Naud “lors d’une visite à la Bibliothèque Biblio-Chut ! pour peut-être teinter vos rêves de mille et une couleurs”.

Au 179, rue Principale Saint-Alban
durant les heures d’ouverture.
Bienvenue à toutes et à tous !!





Cercle de Fermières Saint-Alban

*La prochaine réunion se tiendra
le jeudi 12 mars à 13h au
Centre communautaire Fernand-
Marcotte.*

**Les activités d'artisanat ont lieu
tous les jeudis de 13h à 15h au
CCFM. Les activités de tissage sont
possibles sur rendez-vous.
Membres et non membres sont
les bienvenues.**



Activités à venir

*Prochaines réunions
mensuelles*

12 mars 13h, CCFM
9 avril 13h, CCFM
14 mai 10h, Le
Chavigny

*Assemblée générale
annuelle*

11 juin 13h, CCFM

Pour information : Mme Aline Picard, 418-268-3785



**Invitation aux nouveaux parents à venir nous
rencontrer lors des activités le jeudi après-midi. Nous
leur remettons un article fait main pour leur
nouveau-né.**

Inscription au préscolaire

École du Goéland



L'inscription s'effectuera en ligne
du 26 janvier au 1er mars 2026



Préscolaire 4 ans

Enfants nés entre le 1er octobre 2021 et le 30
septembre 2022

IMPORTANT: Veuillez noter que l'inscription au
préscolaire 4 ans n'assure pas automatiquement
l'obtention d'une place. L'école communiquera par écrit
avec les parents au cours du mois d'avril.

Préscolaire 5 ans

Enfants nés entre le 1er octobre 2020 et le 30
septembre 2021

Journée portes ouvertes

Préscolaire 4 ans

(enfant né entre le 1er octobre 2021 et le 30 septembre 2022)

École du Goéland

Mercredi 25 février entre 9h15 et 10h00

Venez visiter la classe et rencontrer
l'enseignante et l'éducatrice
spécialisée avec ou sans votre enfant.

Entrez par la porte #2



musique | feu | bar | grignotines
argent comptant, débit et crédit!!!

BEACH Party

21 FÉVRIER 2026
18H00 À 22H00

Centre des loisirs,
4 rue sauveur-patry

Présentez-vous à l'intérieur pour
nous montrer votre thématique et
courrez la chance de participer au
concours pour gagner un certificat
cadeau à la patinoire!

ET SI ON IMAGINAIT ENSEMBLE L'AVENIR DE NOS INSTALLATIONS SPORTIVES ET RÉCRÉATIVES?

La Municipalité de Saint-Alban souhaite déposer un projet dans le cadre du **PAFIRSPA** – le **Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air**.

Concrètement, il s'agit d'un programme majeur qui permet d'obtenir une aide financière importante pour moderniser et améliorer nos infrastructures sportives et de loisirs. Cette subvention représente une opportunité majeure pour Saint-Alban, puisqu'elle **permet d'investir dans nos installations sans impact sur la taxation municipale**, grâce à un soutien financier gouvernemental dédié aux infrastructures récréatives et sportives.

Et aujourd'hui, c'est de **NOTRE patinoire et de NOTRE centre des loisirs** dont il est question.

Ce qu'on souhaite explorer : Une **patinoire couverte**, protégée des intempéries, une glace de meilleure qualité, qui dure plus longtemps en hiver, un espace ombragé en été pour le camp de jour, des surfaces multisports accessibles à l'année, un lieu rassembleur pour la Fête Albanoise, le cinéma en plein air, les marchés aux puces, les activités communautaires... et bien plus encore!

Bref, un espace polyvalent, vivant, utilisable en toute saison.

Mais avant d'aller plus loin, **on veut votre avis**.

Que vous soyez : jeune ou moins jeune. Ado, parent, grand-parent ou sans enfant. Sportif ou non. Amateur de patin... ou pas du tout

Votre opinion compte.

Le sondage prend moins de 5 minutes.

En plus, en y répondant avant le **1er mars**, vous courez la chance de gagner :

- 50 \$
- 75 \$
- 100 \$

Les gagnants seront tirés au sort lors de la séance du conseil municipal du **9 mars**.

Nous vous invitons à venir porter vos réponses dans la boîte blanche prévue à cet effet dans l'entrée du bureau municipal OU de l'envoyer par courriel au loisirs@st-alban.qc.ca.

Merci de votre temps!

Stéphanie Coallier, Coordonnatrice des loisirs et de la vie communautaire.

PROFIL DU RÉPONDANT

1- Vous êtes dans quelle tranches d'âges?

- de 18 ans 18-25 ans 26-40 ans 41-60 ans 60 ans et +

2- Vous habitez quelle rue de Saint-Alban?

3- Combien de personnes dans votre ménage patinent, ou pratiquent des activités?

HABITUDES DE LOISIRS

4- Quelles activités pratiquez-vous actuellement, ici ou ailleurs? (Sports d'équipes/individuels, culture, jeux).

5- Où pratiquez-vous ces loisirs?

6- Fréquence de pratique :

- Tous les jours 3 à 5 fois par semaine 1 à 2 fois par semaine
 1 à 3 fois par mois Quelques fois par année Rarement / Jamais

7- À quelle fréquence utilisez-vous la patinoire actuelle (vous ou un membre de votre famille)?

- Régulièrement 1-3 fois / hiver Rarement / Jamais

8- Quelles activités pratiquez-vous sur l'espace de la patinoire (été comme hiver)

En hiver :

- Patinage libre Hockey Ringuette Patinage artistique Hockey bottine

En été:

- Deck hockey Pickleball Tennis Badminton
- Danse / Zumba / activités de groupe Camp de jour / activités jeunesse

Autre :

- Autre (précisez : _____)
- Je n'utilise pas actuellement l'espace de la patinoire

9- Si vous utilisez peu ou pas les patinoires actuelles, pour quelles raisons?

- La qualité ou la condition de la glace
- Le manque d'abri contre les intempéries (vent, neige, pluie, soleil)
- La durée trop courte de la saison
- Les heures d'ouverture ne me conviennent pas
- Le manque d'infrastructures (bancs, éclairage, bandes, accès, etc.)
- L'éloignement / la localisation
- Je pratique d'autres activités ailleurs
- Manque d'intérêt pour le patinage ou les sports offerts
- Manque d'activités organisées ou d'animation
- Problèmes de sécurité perçus
- Manque d'accessibilité (mobilité réduite, poussettes, etc.)
- Autre (précisez : _____)

BESOINS & ATTENTES

10- Quelle devrait être la priorité en matière d'infrastructures sportives et communautaires à Saint-Alban?

- Une patinoire extérieure couverte (type préau)
- Une surface multisport extérieure (deck hockey, pickleball, etc.)
- L'amélioration et la modernisation du centre des loisirs
- Des espaces polyvalents pour événements (marchés, cinéma plein air, fêtes, etc.)
- Des installations favorisant l'accessibilité universelle
- L'entretien et la mise à niveau des installations existantes
- Aucune priorité particulière
- Autre (précisez : _____)

11- Si des investissements majeurs étaient réalisés, souhaiteriez-vous qu'ils permettent une utilisation 4 saisons?

- Oui, priorité à une infrastructure utilisable à l'année
- Oui, mais principalement pour l'hiver
- Non, priorité aux besoins actuels seulement
- Indécis

12- Quels services annexes seraient importants pour vous?

- Casse-croûte / cafétéria / buvette
- Vestiaires et/ou douches
- Location d'équipements (patins, raquettes, ballons, etc.)
- Salle communautaire / salle polyvalente
- Stationnement et accès facilités
- Wi-Fi ou espace numérique
- Accessibilité universelle (rampe, ascenseur, accès mobilité réduite)
- Autre (précisez : _____)

13- Quelle importance accordez-vous à une patinoire couverte pour protéger contre les intempéries lors d'événements, activités ou loisirs?

- Pas du tout importante Peu importante
- Moyennement importante Importante Très importante

DISPONIBILITÉ ET FONCTIONNEMENT

14- Quels jours et créneaux préférez-vous que le centre des loisirs et la patinoire soient accessibles à tous?

- En semaine, le matin (avant-midi) En semaine, l'après-midi
- En semaine, le soir Les fins de semaine, le matin
- Les fins de semaine, l'après-midi Les fins de semaine, le soir

Toute la journée, dès l'ouverture jusqu'à la fermeture Les journées pédagogiques

Autre (précisez : _____)

15- Avez-vous des commentaires ou suggestions détaillées concernant les services et activités qui pourraient être liés à un nouvel emplacement de patinoire avec préau? Votre avis nous aidera à mieux planifier un espace polyvalent et inclusif, utilisé toute l'année pour tous les citoyens.

Patinoire :

Festi-Neige :

Expo/Fête des voisins :

Semaine de relâche :

Camp de jour :

Show humour :

Danse en plein air :

Fête Albanoise :

Autres :

16- Avez-vous des préoccupations concernant ce projet?

Merci de contribuer à l'épanouissement de notre communauté!

Nous remercions tous les citoyens qui prennent quelques minutes pour partager leur avis et nous aider à améliorer nos infrastructures et activités de plein air. Vos réponses sont précieuses et guideront les décisions pour le futur de notre patinoire et de notre centre des loisirs.

Ce sondage a été créé par **Stéphanie Coallier**, coordonnatrice des loisirs et de la vie communautaire, en partenariat avec les conseillers attitrés aux loisirs, **Louise Rivard** et **Christian Caron**.






Coupon réponse pour le tirage du 9 mars 2026 parmi les participants

Nom & Prénom : _____

Numéro de téléphone : _____

Mars

2026

DIM	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM
1	2 Bibliothèque 13h00 à 15h00 VIE-ACTIVE 13h30-15h00	3 Bibliothèque 18h30 à 20h00 	4 Bibliothèque 15h00 à 18h00 JEUX FADOQ 13h00-15h00	5 Fermières 13h00-15h00	6 Bibliothèque 13h30 à 17h30	7 Bingo 13h00 CCFM 
8	9 Bibliothèque 13h00 à 15h00 VIE-ACTIVE 13h30-15h00 Conseil Municipal 19h30	10 Bibliothèque 18h30 à 20h00 	11 Bibliothèque 15h00 à 18h00 JEUX FADOQ 13h00-15h00	12 Fermières 13h00-15h00	13 Bibliothèque 13h30 à 17h30	14
15	16 Bibliothèque 13h00 à 15h00 VIE-ACTIVE 13h30-15h00	17 Bibliothèque 18h30 à 20h00 	18 Bibliothèque 15h00 à 18h00 JEUX FADOQ 13h00-15h00	19 Fermières 13h00-15h00	20 Bibliothèque 13h30 à 17h30	21
22	23 Bibliothèque 13h00 à 15h00 VIE-ACTIVE 13h30-15h00	24 Bibliothèque 18h30 à 20h00 	25 Bibliothèque 15h00 à 18h00 JEUX FADOQ 13h00-15h00	26 Fermières 13h00-15h00	27 Bibliothèque 13h30 à 17h30	28
29	30 Bibliothèque 13h00 à 15h00 VIE-ACTIVE 13h30-15h00	31 Bibliothèque 18h30 à 20h00 	1	2	3	4